

pleine compétence, et il est en droit d'exiger la pleine obéissance ; lui-même, jusqu'à son avènement, il l'a rendue, « il s'en fait gloire » et l'exemple qu'il propose à ses clercs est le sien.

D'autre part, son train médiocre ne peut guère exciter l'envie. Rien que le nécessaire, les outils indispensables de sa fonction, une voiture ordinaire pour ses tournées épiscopales et ses courses en ville, trois ou quatre domestiques pour le service manuel, trois ou quatre secrétaires pour les écritures, quelque vieil hôtel économiquement restauré et meublé sans lux, les appartements et les bureaux d'un administrateur, homme d'affaires et chef responsable d'un personnel nombreux. Effectivement, il répond de beaucoup de subordonnés ; il a beaucoup d'affaires ; il travaille, avec la préoccupation de l'ensemble et du détail, sur des dossiers classés, au moyen d'un répertoire chronologique et méthodique. S'il a plus d'honneurs, il a plus d'assujettissements.

Même âgé, il paie de sa personne. Il officie, il prêche en chaire, il préside à de longues cérémonies, il ordonne des séminaristes, il confirme des milliers d'enfants ; il visite, une à une, les paroisses de son diocèse ; souvent, à la fin de son administration, il les a visitées toutes et plusieurs fois. Cependant, du fond de son cabinet épiscopal, il inspecte incessamment ces quatre ou cinq cents paroisses ; il lit ou écoute des rapports, il se renseigne sur le nombre des communicants, sur les lacunes du culte, sur les finances de la fabrique, sur l'attitude des habitants, sur les bonnes ou mauvaises dispositions du conseil municipal et du maire...

En matière de charité, il fonde ou soutient des instituts de vingt espèces, crèches, asiles, refuges, patronages, sociétés de secours et de placements, pour les malades, à domicile et dans les hôpitaux, pour les aveugles, pour les vieillards, pour les orphelins, pour les filles repenties, pour les détenus, pour les militaires en garnison, pour les ouvriers, pour les apprentis, pour les jeunes gens, et quantité d'autres.

En matière d'éducation, il y en a bien davantage : ce sont les œuvres qui tiennent le plus au cœur des chefs catholiques : sans elles, impossible, dans le monde moderne, de préserver la foi des générations nouvelles. C'est pourquoi, à chaque tournant de l'histoire politique, on voit les évêques profiter de la tolérance, ou parler à l'intolérance de l'État enseignant, lui faire concurrence, dresser, en face des établissements publics, des établissements libres qui sont dirigés ou desservis par des prêtres ou des reli-